

Shefford, Québec.  
Le 4 mars 2014

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford tenue au siège social de la Municipalité, 245, chemin Picard, Shefford, province de Québec, le mardi 4 mars 2014.

**PRÉSENCES** : - son honneur le maire M. André Pontbriand.

Les conseillers Denise Papineau, Johanne Boisvert, Jérôme Ostiguy, Pierre Martin et Michael Vautour.

M. le conseiller Éric Chagnon est absent.

### **MOMENT DE SILENCE**

2014-03-30

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire ayant constaté le quorum,  
IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Michael Vautour  
APPUYÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
ET RÉSOLU unanimement d'ouvrir la présente séance.

2014-03-31

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,  
ET RÉSOLU unanimement par les membres présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit, en laissant ouvert le point 13 intitulé « Autres sujets » :

Présences

Moment de silence

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014
4. Questions portant sur l'ordre du jour
5. Sujets intéressant l'occupation du territoire
  - 5.1 Suivis de dossier concernant l'occupation du territoire
  - 5.2 Sujets particuliers :
    - 5.2.1 Acceptation du nom de rue Tangara

6. Sujets intéressant la réglementation et les permis
  - 6.1 Suivis de dossier concernant la réglementation et les permis
  - 6.2 Sujets particuliers :
    - 6.2.1 Projets conformes au PIIA
    - 6.2.2 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) –  
Nomination de Joanne Dorion
    - 6.2.3 Demande d'utilisation autre que l'agriculture / Lot  
no 2 595 694
    - 6.2.4 Demande d'utilisation autre que l'agriculture / Lot  
no 4 620 012
    - 6.2.5 Demande d'utilisation autre que l'agriculture / Lot  
no 2 595 390
7. Sujets intéressant la sécurité publique
  - 7.1 Suivis de dossier concernant la sécurité publique
    - 7.1.1 Protection policière
    - 7.1.2 Sécurité publique (incendies et premiers  
répondants)
  - 7.2 Sujets particuliers :
    - 7.2.1 Embauche d'un premier répondant et d'un pompier  
premier répondant auxiliaire
8. Sujets intéressant l'environnement et l'hygiène du milieu
  - 8.1 Suivis de dossier concernant l'environnement et l'hygiène  
du milieu
  - 8.2 Sujets particuliers :
    - 8.2.1 Appui du Canton de Shefford pour une  
identification des corridors d'importance en  
Montérégie et validation et protection du corridor  
naturel Bromont - Shefford
9. Sujets intéressant le transport et la voirie municipale
  - 9.1 Suivis de dossier concernant le transport et la voirie  
municipale
  - 9.2 Sujets particuliers :

9.2.1 Adoption – Règlement n° 2014-507 visant à modifier la limite de vitesse sur le chemin Saxby Sud

10. Sujets intéressant les loisirs, les parcs, la famille et le communautaire
  - 10.1 Suivis de dossier concernant les loisirs, les parcs, la famille et le communautaire
  - 10.2 Sujets particuliers :
    - 10.2.1 Demande de soutien pour l'élaboration d'une politique des aînés et de son plan d'action
    - 10.2.2 Demande de soutien pour l'élaboration d'une politique familiale et de son plan d'action
11. Sujets intéressant les communications
  - 11.1 Suivis de dossier concernant les communications
  - 11.2 Sujets particuliers :
12. Sujets intéressant les finances et l'administration
  - 12.1 Suivis de dossier concernant les finances et l'administration
  - 12.2 Sujets particuliers :
    - 12.2.1 Approbation et ratification des comptes
    - 12.2.2 Rapport d'activités du trésorier sur l'application du chapitre XII de la LÉRM pour l'année 2013
    - 12.2.3 Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière / Destruction des documents d'archive
13. Autres sujets
  - 13.1 Suivis de dossier concernant autres sujets
  - 13.2 Sujets particuliers :
14. Période de questions
15. Clôture de la séance

2014-03-32

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2014**

SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller Pierre Martin,  
APPUYÉE par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
IL EST RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance  
ordinaire du 4 février 2014.

## **QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR**

### **SUJETS INTÉRESSANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT L'OCCUPATION DU TERRITOIRE
- SUJETS PARTICULIERS :

2014-03-33

## **ACCEPTATION DU NOM DE RUE TANGARA**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction d'une nouvelle rue  
(lot 2 595 205) sont complétés et déclarés conformes aux règlements  
de construction de rue par le directeur des Travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle rue sans issue, d'une longueur  
approximative de 300 mètres, est accessible à partir de la rue du Geai-  
Bleu Est;

CONSIDÉRANT QUE le nom proposé pour cette nouvelle rue est  
« Tangara » et que le CCU recommande favorablement l'acceptation  
de ce nom, celui-ci s'intégrant dans l'ensemble toponymique du  
secteur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'accepter le nom « Tangara » pour le nom de rue située sur le lot  
2 595 205.

## **SUJETS INTÉRESSANT LA RÉGLEMENTATION ET LES PERMIS**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION ET LES PERMIS
- SUJETS PARTICULIERS :

2014-03-34

## PROJETS CONFORMES AU PIIA

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Shefford a adopté le *Règlement n° 2007-438 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du règlement :

### Projets de construction (ou agrandissement) de bâtiments principaux :

1. Michel Dubois présente une demande (agrandissement bâtiment principal : entrée secondaire) pour le **777, chemin Coupland**;
2. Nathalie Lavoie présente une demande (agrandissement bâtiment principal : garage rattaché double) pour le **183, chemin Ostiguy**;
3. Magalie Rivard présente une demande (construction d'une nouvelle résidence) pour le **57, rue Hélène-Laframboise**;
4. Jonathan Leclerc présente une demande (construction d'une nouvelle résidence) pour le **107, rue Clermont**;
5. Martin Fontaine et Isabelle Sirois présentent une demande (construction d'une nouvelle résidence) pour le **85-A, chemin Brandrick**;
6. Lucie Desrochers présente une demande (construction d'une nouvelle résidence) pour le **29, rue des Murmures**;
7. Gaétan Bergevin présente une demande (construction d'une nouvelle résidence) pour le **407, chemin Allen**.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de l'avis du CCU qui recommande l'acceptation des sept (7) projets, lesquels répondent aux exigences minimales du *Règlement relatif aux plans d'implantation et intégration architecturale # 2007-438*. »

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de l'avis du CCU à l'effet que les projets sont conformes à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,

APPUYÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter l'ensemble des projets et d'autoriser les inspecteurs municipaux à émettre les permis et certificats nécessaires à leur réalisation.

2014-03-35

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – NOMINATION DE JOANNE DORION

CONSIDÉRANT QU'un poste est devenu vacant au CCU;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a reçu quatorze (14) candidatures pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE, parmi ces candidatures, celle de Joanne Dorion a retenu l'attention du comité par majorité des voix;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,

APPUYÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,

ET RÉSOLU de nommer Madame Joanne Dorion à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Que sa nomination soit effective à compter du 17 mars 2014 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

2014-03-36

DEMANDE D'UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE / LOT NO 2 595 694

CONSIDÉRANT la demande soumise par l'entreprise numéro 708186-3 Canada inc. à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) aux fins d'obtenir une autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot numéro 2 595 694;

**Nature du projet :**

Demande d'autorisation afin de réaménager une partie de la superficie du bâtiment, initialement utilisé comme studio d'enregistrement musical, pour offrir de la massothérapie; l'autre partie sera utilisée par les occupants de la résidence.

**Superficie visée :**

5 000 mètres carrés

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux règlements de zonage;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a déjà appuyé cette demande, qu'une décision de la CPTAQ rendue le 16 août 2012 a aussi été favorable à cette demande, mais que celle-ci est devenue inopérante et de nulle effet car l'utilisation autorisée a cessée pendant une période de plus de 12 mois consécutifs;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,

APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour

ET RÉSOLU unanimement d'appuyer la demande de l'entreprise numéro 708186-3 Canada inc. aux fins d'obtenir de la CPTAQ une nouvelle autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot no 2 595 694, superficie de 5 000 mètres carrés.

DEMANDE D'UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE / LOT NO 4 620 012

Dossier reporté à une prochaine séance.

2014-03-37

DEMANDE D'UTILISATION AUTRE QUE L'AGRICULTURE / LOT NO 2 595 390

CONSIDÉRANT la demande soumise par M. Michel Roy à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

aux fins d'obtenir une autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot numéro 2 595 390.

**Nature du projet :** Régulariser la superficie concernée par l'aplanissement d'une butte et prolonger de six (6) mois pour ce qui est de la condition de remise en culture, soit au 30 novembre 2015 au lieu du 2 mai 2015;

**Superficie visée :** +/- 13 705 mètres carrés

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux règlements de zonage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
APPUYÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
ET RÉSOLU unanimement :

D'appuyer la demande de M. Michel Roy aux fins d'obtenir de la CPTAQ une autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot no 2 595 390, superficie approximative de 13 705 mètres carrés, mais de refuser sa demande de prolongation du délai de six (6) mois.

### **SUJETS INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. PROTECTION POLICIÈRE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE (INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS)

➤ SUJETS PARTICULIERS :

2014-03-38

### **EMBAUCHE D'UN PREMIER RÉPONDANT ET D'UN POMPIER PREMIER RÉPONDANT AUXILIAIRE**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
APPUYÉ par M. le conseiller Pierre Martin,  
ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter l'embauche, pour le Service de sécurité incendie de la Municipalité du Canton de Shefford, de Madame Marie Pier Guay, 91 Geai Bleu Est (Shefford), à titre de premier répondant et de Monsieur Réal Ledoux, 29 rue Sylvie (Shefford), à titre de pompier-premier répondant auxiliaire.

### **SUJETS INTÉRESSANT L'ENVIRONNEMENT ET L'HYGIÈNE DU MILIEU**

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET L'HYGIÈNE DU MILIEU

➤ SUJETS PARTICULIERS :

2014-03-39

APPUI DU CANTON DE SHEFFORD POUR UNE IDENTIFICATION  
DES CORRIDORS D'IMPORTANCE EN MONTÉRÉGIE ET  
VALIDATION ET PROTECTION DU CORRIDOR NATUREL  
BROMONT – SHEFFORD

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford trouve important de maintenir la connectivité entre les grands massifs forestiers des monts Shefford et Brome;

ATTENDU QUE les corridors naturels sont des éléments des écosystèmes forestiers qui doivent être identifiés par des professionnels (biologistes et géomaticien) avec une bonne connaissance de la dynamique des écosystèmes de la région;

ATTENDU QUE Corridor Appalachien détient cette expertise et souhaite assister les municipalités de la région dans l'acquisition de connaissances sur les corridors naturels;

ATTENDU QUE le maintien des corridors naturels présents sur le territoire peut jouer un rôle très significatif dans la capacité des écosystèmes à s'adapter aux changements climatiques;

ATTENDU QUE des fonds pourraient être disponibles pour financer cette acquisition de connaissances, dont le Programme de développement régional et forestier (PDRF) de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Shefford désire démontrer son soutien à Corridor Appalachien dans ses démarches pour obtenir du financement pour la réalisation de ce projet.

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,  
APPUYÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la Municipalité du Canton de Shefford appuie le projet d'identification des corridors d'importance en Montérégie et de validation et de protection du corridor naturel Bromont – Shefford.

Que la Municipalité du Canton de Shefford est d'avis que ce projet devrait être présenté par Corridor Appalachien à diverses sources de financement pouvant appuyer ce type de projet régional, dont le Programme de développement régional et forestier (PDRF) de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est.

SUJETS INTÉRESSANT LE TRANSPORT ET LA VOIRIE  
MUNICIPALE

➤ SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LE TRANSPORT ET LA  
VOIRIE MUNICIPALE

➤ SUJETS PARTICULIERS :



ADOPTION – RÈGLEMENT N° 2014-507 VISANT À MODIFIER LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN SAXBY SUD

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA**  
**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD**

RÈGLEMENT N° 2014-507 VISANT À MODIFIER LA LIMITE DE VITESSE SUR UNE PARTIE DU CHEMIN SAXBY SUD

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du *Code de la sécurité routière* (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Shefford le 4 février 2014;

ATTENDU QU'il y a lieu de réduire, pour des raisons de sécurité, la limite de vitesse sur le tronçon du chemin Saxby Sud situé entre la Route 112 et le chemin Jolley vu l'absence d'accotements sécuritaires pour les piétons, la caractéristique davantage résidentielle du milieu, la densité de la circulation automobile, la topographie particulière du chemin et sa fréquentation prisée par de nombreux cyclistes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Denise Papineau,

APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le Règlement numéro 2014-507 soit adopté et qu'en conséquence, le conseil décrète :

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre de *Règlement numéro 2014-507 visant à réduire la limite de vitesse sur une partie du chemin Saxby Sud*.

**ARTICLE 2**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 50 km/h sur le tronçon du chemin Saxby Sud localisé entre la Route 112 et le chemin Jolley.

**ARTICLE 3**

La signalisation appropriée sera installée par le Service des Travaux publics du Canton de Shefford.

**ARTICLE 4**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

## **ARTICLE 5**

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la *Gazette officielle du Québec*.

---

**ANDRÉ PONTBRIAND**  
Maire

---

**SYLVIE GOUGEON, GMA**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **SUJETS INTÉRESSANT LES LOISIRS, LES PARCS, LA FAMILLE ET LE COMMUNAUTAIRE**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES LOISIRS, LES PARCS, LA FAMILLE ET LE COMMUNAUTAIRE
- SUJETS PARTICULIERS :

2014-03-41

### **DEMANDE DE SOUTIEN POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DES AÎNÉS ET DE SON PLAN D'ACTION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford veut élaborer une politique des aînés et son plan d'action afin d'affirmer sa volonté de participer à l'offre d'un milieu de vie de qualité pour ses aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford souhaite se prévaloir des soutiens financier et technique offerts par le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford s'engage à fournir une contribution financière, si le projet reçoit le soutien financier du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), du même montant que celui qui sera subventionné et ce, jusqu'à concurrence du montant maximal de 12 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

II EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,

APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,

ET RÉSOLU à l'unanimité :

De présenter une demande de soutien pour l'élaboration d'une politique des aînés et de son plan d'action dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amies des aînés (MADA);

De nommer, dans le cadre de cette démarche :

- Madame Johanne Boisvert, conseillère au siège numéro 2, à titre de personne élue responsable des questions concernant les aînés pour la Municipalité;
- Madame Lyn Ouellet, coordonnatrice aux événements et aux loisirs, à titre de personne responsable du projet pour la Municipalité;
- Madame Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de personne désignée comme interlocutrice auprès du MSSS pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de démarche MADA;

De fournir, si le projet reçoit le soutien financier du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), une contribution financière équivalente à celle de la subvention et ce, jusqu'au montant maximal de 12 000 \$.

2014-03-42

#### DEMANDE DE SOUTIEN POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE SON PLAN D'ACTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford veut élaborer une politique de la famille et mettre en œuvre son plan d'action afin de favoriser la création d'environnements favorables aux familles tout en adaptant les services municipaux à leur réalité et à leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford souhaite se prévaloir des soutiens financiers et techniques du programme de soutien aux politiques familiales 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Shefford s'engage à fournir une contribution financière si le projet reçoit le soutien financier du Ministère de la Famille du même montant que celui qui sera subventionné et ce, jusqu'à concurrence du montant maximal de 12 000 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
 APPUYÉ par M. le conseiller Michael Vautour,  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

De présenter une demande de soutien pour l'élaboration d'une politique de la famille et de son plan d'action dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales 2014-2015;

De nommer, dans le cadre de cette démarche :

- Madame Johanne Boisvert, conseillère au siège numéro 2, à titre de personne élue responsable des questions familiales;
- Madame Lyn Ouellet, coordonnatrice aux événements et aux loisirs, à titre de personne responsable du projet pour la Municipalité;
- Madame Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de personne désignée comme interlocutrice auprès du Ministère de la Famille pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet de politique familiale municipale;

De fournir, si le projet reçoit le soutien financier du Ministère de la Famille, une contribution financière équivalente à celle de la subvention qui sera versée et ce, jusqu'au montant maximal de 12 000 \$.

## **SUJETS INTÉRESSANT LES COMMUNICATIONS**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES COMMUNICATIONS
- SUJETS PARTICULIERS :

## **SUJETS INTÉRESSANT LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
- SUJETS PARTICULIERS :

2014-03-43

### **APPROBATION ET RATIFICATION DES COMPTES**

SUR UNE PROPOSITION de M. le conseiller Pierre Martin,  
APPUYÉE par M. le conseiller Michael Vautour,  
IL EST RÉSOLU unanimement d'accepter et/ou ratifier les comptes suivants :

N° 20115429 @ n° 20115548 au montant de 728 115,54 \$.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER SUR L'APPLICATION DU CHAPITRE XII DE LA LÉRM POUR L'ANNÉE 2013**

En vertu de l'article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose devant le conseil le rapport d'activités du trésorier pour l'année 2013 et ce, pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

2014-03-44

### **AUTORISATION A LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE / DESTRUCTION DES DOCUMENTS D'ARCHIVE**

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de la *Loi sur les archives*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

CONSIDÉRANT QUE l'article 199 du *Code municipal* stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil ou sur l'ordre d'un tribunal.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Johanne Boisvert,  
APPUYÉ par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
ET RÉSOLU à l'unanimité :  
D'approuver les listes de destruction des archives préparée par  
Dominic Boisvert, de HB archivistes, s.e.n.c. et datées du 2014-02-14  
et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à  
la destruction de ces documents.

### **AUTRES SUJETS**

- SUIVIS DE DOSSIER CONCERNANT AUTRE SUJETS
- SUJETS PARTICULIERS :

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2014-03-45

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

SUR PROPOSITION de M. le conseiller Michael Vautour,  
APPUYÉE par M. le conseiller Jérôme Ostiguy,  
IL EST RÉSOLU unanimement par les membres présents de lever la  
présente séance à 20 h 24.

---

Mme Sylvie Gougeon, gma  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

M. André Pontbriand  
Maire